

« *Un budget responsable et volontariste* »

Le budget primitif principal 2012 de la ville de Mont de Marsan sera de 43 865 809€, dont 35 838 579€ en fonctionnement et 8 027 230€ en investissement.

Le Budget 2012 s'inscrit dans une période de crise économique et financière internationale et nationale d'une très grande ampleur. Si **les conséquences** en sont encore difficilement quantifiables avec précision, il apparaît évident que celles-ci **seront importantes et structurelles**.

Dans ce contexte, il est essentiel pour la ville de Mont de Marsan de **mettre en place tous les dispositifs de nature à atténuer les répercussions** de la crise. Et cela tant au niveau de la structure municipale qu'au niveau de l'ensemble du tissu économique et social du territoire.

Le plan d'action adopté est donc basé sur **la cohérence et la continuité des actions municipales**, avec au moins 5 objectifs majeurs :

- **Maintenir le niveau d'investissement** : c'est la **clef du maintien de l'emploi** au niveau local, mais aussi du développement de notre ville. Investir aujourd'hui c'est donner plus d'attractivité et de qualité de vie, c'est attirer pour demain de nouvelles ressources qui permettront à la ville de bénéficier d'une base plus large pour financer ses futurs investissements.
- **Continuer à développer le service rendu au public** : avec en particulier cette année l'ouverture de la 1^{ère} crèche municipale (de 60 berceaux) à Mont de Marsan, et du futur crématorium.
- **Ne pas augmenter les taux d'imposition** : engagement très fort de l'équipe municipale, **cette promesse sera tenue**. A un moment où le pouvoir d'achat des habitants ne cesse d'être écorné, il s'agit plus que jamais d'une ligne de conduite pertinente.
- **Ne pas augmenter le volume d'emprunt** : avec la crise financière, les conditions d'accès aux crédits pour les collectivités se sont sensiblement dégradées. Continuer à augmenter le volume d'emprunt s'avérerait ainsi lourd à supporter et ne serait pas cohérent d'un point de vue du financement d'investissements publics.
- **Diminuer le ratio d'endettement** de la Ville : la capacité de désendettement et l'épargne nette sont deux préoccupations majeures pour une collectivité comme la nôtre. La période que nous traversons doit nous conduire à **améliorer autant que possible ces ratios**. Le ratio d'endettement, stable entre 2010 et 2011, devra donc être sensiblement plus bas fin 2012. L'épargne nette devrait elle aussi évoluer très favorablement.

En suivant ce plan d'action, la ville parviendra à se **préserver des marges de manœuvre** pour les années suivantes, en fonction bien entendu de l'évolution parallèle du contexte national et international. Dans le même temps, les **grands projets d'investissement pourront être poursuivis** afin de continuer à préparer l'avenir de Mont de Marsan.

Il nous faut tenir un langage de vérité, et dire dès à présent que **tout cela nécessitera** pour 2012 **des efforts très importants** sur l'investissement et sur le fonctionnement.

Sur le plan du fonctionnement, l'enjeu sera de continuer à maîtriser au maximum les coûts de fonctionnement (fluides, heures supplémentaires...) de la collectivité, et bien entendu de veiller à garantir les recettes.

A l'instar de nombreuses autres collectivités en France ou dans les Landes, il sera indispensable de demander également un effort aux secteurs sportifs, culturels et d'animations. Une telle démarche ne sera comprise et acceptée que si elle est **juste, logique et adaptée** aux situations particulières. Elle devra donc s'appliquer à l'ensemble des acteurs concernés, à commencer par les actions menées directement par la Ville. La subvention d'équilibre à la Régie des Fêtes sera à ce titre très fortement diminuée. En revanche, nous préserverons les secteurs scolaire et de l'action sociale.

Sur le plan des investissements, il est indispensable de **prioriser les opérations** et de ne lancer que celles dont les financements sont garantis dans des conditions pérennes et raisonnables. Bien entendu, nous solliciterons au maximum nos partenaires financiers institutionnels pour qu'ils s'engagent dans les projets relevant de leur compétence et représentant un intérêt indéniable pour le territoire.

Dans ces conditions, **le niveau d'investissement restera largement supérieur** à la moyenne du précédent mandat municipal, mais ne pourra atteindre le niveau exceptionnel qui était le sien en 2011. Bien évidemment, cela suppose de faire des choix et d'établir des priorités. Nous le faisons autour d'**une vision de ville et d'un projet clair**, qui a été voulu par les Montois et les Montoises.

Les différents budgets (ville et budgets annexes) marquent ainsi cette volonté de **préparer l'avenir** de Mont de Marsan, tout en **ancrant l'humain et le quotidien** au cœur de nos politiques.

2012 verra la réalisation de la 2^{ème} tranche des Berges, et l'accélération de la **rénovation du Quartier Nord** (avec notamment le déploiement du réseau de chaleur géothermique). Avec 3 155 470€, l'investissement municipal pour ce projet est particulièrement significatif. Il s'agit en effet du **1^{er} pôle d'investissement pour la ville de Mont de Marsan** en 2012.

Les autres opérations marquantes de l'année seront la 2^{ème} phase d'implantation des **containers enterrés**, la modernisation de notre offre de stationnement (ainsi que celle de nos transports en commun), la poursuite de notre action en faveur du partage des axes de circulation avec les piétons et les vélos, le lancement de l'opération OPAH-RU, et toujours les actions en faveur d'une **ville agréable, propre et rénovée**.

Le territoire du Marsan sera également doté d'un **crématorium** et d'un funérarium rénové, ce qui offrira un nouveau service public de plus en plus sollicité par les familles.

Au quotidien, on remarquera la continuité de la montée en puissance des actions du CCAS en faveur de la petite enfance (avec la prise en charge municipale de la nouvelle crèche du Peyrouat), le soin apporté à nos installations scolaires, sportives et culturelles. Les services municipaux seront toujours de plus en plus accessibles avec les aménagements des locaux et la poursuite de l'informatisation des démarches.

I Budget principal de fonctionnement

1.1 Les recettes de fonctionnement :

| Recettes de fonctionnement | 2011 | 2012 | Evolution en % |
|---|-------------------|-------------------|----------------|
| Atténuations de charges | 350 000 | 350 000 | 0,00 |
| Produits des services | 3 977 470 | 3 821 470 | -3,92 |
| Impôts et taxes | 21 239 493 | 22 067 749 | 3,90 |
| Dotations, participations | 8 516 126 | 8 427 700 | -1,04 |
| Autres produits de gestion courante | 816 000 | 781 660 | -4,21 |
| Total des recettes de gestion courante | 34 899 089 | 35 448 579 | 1,57 |
| Produits Financiers | 600 | | -100,00 |
| Produits exceptionnels | 7 000 | 10 000 | 42,86 |
| Total des recettes réelles de fonctionnement | 34 906 689 | 35 458 579 | 1,58 |
| Op. d'ordre de transfert entre section | 380 000 | 380 000 | 0,00 |
| Reprise sur amortissement | 107 500 | 0 | -100,00 |
| Résultat Reporté | 123 068 | 0 | |
| Total des recettes de fonctionnement | 35 517 257 | 35 838 579 | 0,90 |

Sur la masse des recettes de fonctionnement de 35 838 579€, on trouve principalement :

Produits des services (chapitre 70).

Le chapitre 70 est en baisse en raison de l'intégration dans le budget "régie des fêtes" du personnel de la régie, ce qui ne nécessite plus de facturation à ce budget (155 000 €). De plus, un agent mis à disposition du CCAS par la Ville a aussi intégré le budget du CCAS. Les autres recettes du chapitre sont sensiblement au même niveau.

Impôts et taxes (chapitre 73). Sur ce chapitre, on trouve principalement :

- le produit des contributions directes pour 13 278 175€
- la taxe additionnelle aux droits de mutation qui est en forte progression en 2011 (estimation à 850 000 €) – prévision 2012 à 820 000 €
- la Dotation de Solidarité Communautaire pour 854 848 €
- les droits de stationnement et d'occupation du domaine public (734 000 €)
- l'attribution de compensation reçue du Marsan Agglo pour 5 517 726€ (idem 2011).

L'inscription tient compte de la revalorisation des bases, décidée par la loi de finances pour 1,80 % et de la revalorisation physique des bases (nouveaux permis de construire, déclaration de travaux, ...) **sans augmentation des taux.**

L'évolution des bases est prévisionnelle. Nous aurons les informations définitives vers le 15 mars.

| Taxes | Bases 2011 | Taux revalorisation loi de finances | Bases prévisionnelles avec revalorisation loi de finance | Revalorisation physique | Bases prévisionnelles 2012 | Taux Fiscalité 2011 | Taux Fiscalité 2012 | Produit 2012 |
|-----------------------------------|------------|-------------------------------------|--|-------------------------|----------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| TH | 35 207 000 | 1,80% | 35 840 726 | 1,25% | 36 288 735 | 18,89 | 18,89 | 6 854 942 |
| TFB | 33 070 000 | 1,80% | 33 665 260 | 1,25% | 34 086 076 | 18,71 | 18,71 | 6 377 505 |
| TFNB | 138 300 | 1,80% | 140 789 | 0,00% | 140 789 | 32,48 | 32,48 | 45 728 |
| Produit fiscal estimé 2012 | | | | | | | | 13 278 175 |

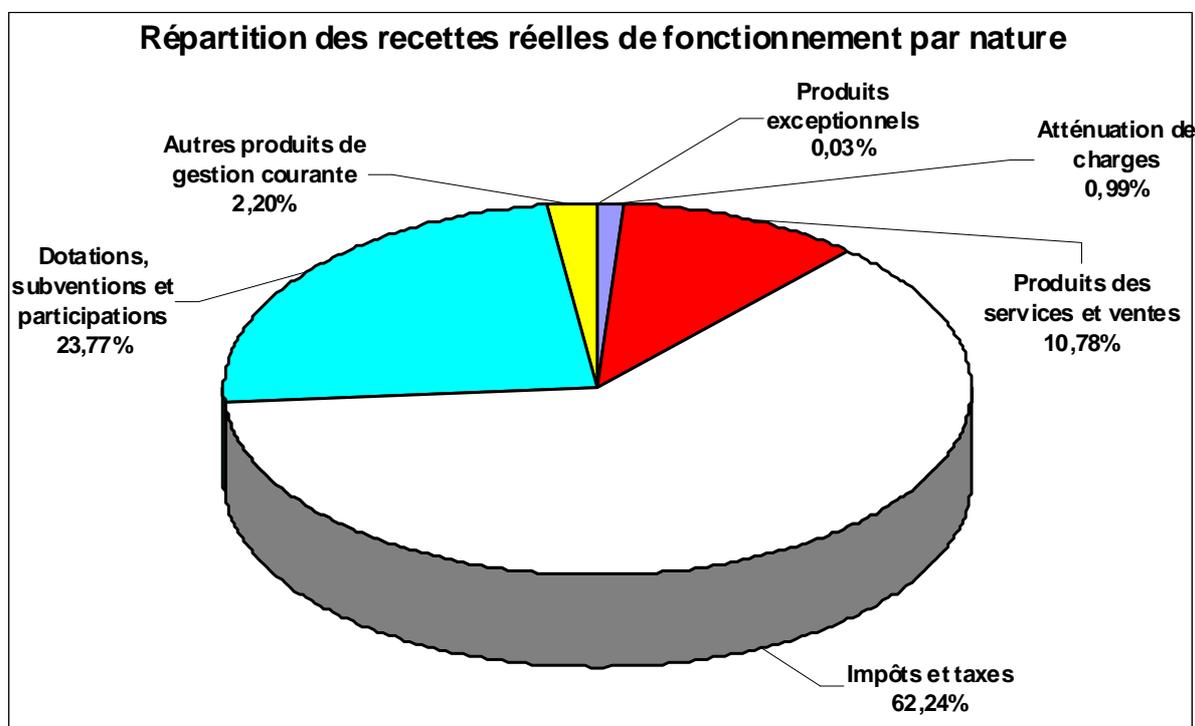
Dotations et participations (chapitre 74).

- Dotation Globale de Fonctionnement : 6 289 711€, soit une baisse de 1 % par rapport au montant réel 2011 et – 0,56 % par rapport au budget primitif 2011.
- Dotation de Solidarité Urbaine : 741 764€, soit un montant identique à 2011
- Dotation Nationale de Péréquation : 470 000€ soit un montant identique à 2011
- Autres participations Etat : forte baisse puisque la Ville a stagiarié la quasi-totalité des emplois aidés. Il n'y a donc plus de participation de l'Etat.
- Compensations Etat : En baisse de 2,17 % à 737 000 € pour 2012.

Ces informations, devraient être connues vers le 15 mars 2012.

Transfert entre sections (Chapitre 042).

L'inscription à ce chapitre pour 380 000 € porte sur les travaux en régie que la collectivité peut réaliser par l'intermédiaire de ses propres services, et ce dans la continuité des exercices antérieurs. Il n'y a pas de résultat reporté en 2012 puisque le compte administratif 2011 n'est pas approuvé.



1.2 Les dépenses de fonctionnement :

| Dépenses de fonctionnement | 2011 | 2012 | Evolution en % |
|---|----------------------|----------------------|----------------|
| Charges à caractère général | 7 849 648,00 | 7 862 356,00 | 0,16 |
| Charges de personnel et frais assimilés | 18 853 608,00 | 18 974 480,00 | 0,64 |
| Autres charges de gestion courante | 5 244 525,00 | 4 895 855,00 | -6,65 |
| Total des dépenses de gestion courante | 31 947 781,00 | 31 732 691,00 | -0,67 |
| Charges Financières | 1 250 000,00 | 1 285 000,00 | 2,80 |
| Charges exceptionnelles | 31 500,00 | 82 000,00 | 160,32 |
| Dépenses imprévues | 50 000,00 | 20 000,00 | -60,00 |
| Total des dépenses réelles de fonctionnement | 33 279 281,00 | 33 119 691,00 | -0,48 |
| Virement Section Investissement | 1 322 976,00 | 1 688 888,00 | 27,66 |
| Op. d'ordre de transfert entre section | 915 000,00 | 1 030 000,00 | 12,57 |
| Total des dépenses de fonctionnement | 35 517 257,00 | 35 838 579,00 | 0,90 |

Charges à caractère général (Chapitre 011).

L'augmentation des charges à caractère général est de 0,16% entre le BP 2011 et le BP 2012. Cela montre une réelle maîtrise des dépenses. Il y a très peu de variation entre 2011 et 2012 à l'exception du compte 6281 avec l'adhésion au centre de gestion pour l'assistance à la mise en place du plan communal de sauvegarde (32 000€).

Le compte 611 est créé (contrat de prestations de services aux entreprises) en remplacement du compte 6288 qui est donc en forte baisse. Ce nouveau compte comprend tous les contrats signés par la Ville (spectacles théâtre, traitements des déchets...).

Le compte 6228 est en forte baisse en raison du transfert vers le chapitre 012 pour la rémunération des enseignants qui assurent les études surveillées.

Charges de personnel et frais assimilés (Chapitre 012).

Les frais de personnel représentent 57,29% des dépenses **réelles** de fonctionnement et évoluent de 0,64% par rapport au budget primitif 2011. Des réformes statutaires (catégorie B filière administrative et revalorisation des plus bas salaires) entraînent une augmentation de 60 000€ de ce chapitre.

Le Glissement Vieillesse Technicité (avancement d'échelon et de grades) représente 100 000€.

Une dépense de 36 480€ est transférée du chapitre 011 (compte 6228) vers ce chapitre 012 et concerne les professeurs des écoles qui assurent les études surveillées.

Autres charges de gestion courante (Chapitre 65).

Subvention aux associations : la somme globale des subventions (hors valorisation du personnel), inscrite au Budget Primitif, sera en diminution de 7%.

La subvention au CCAS sera de 1 050 000€. Le CCAS ouvrira, au 1er janvier 2012.

La nouvelle crèche collective. L'excédent de fonctionnement 2011 du CCAS permettra d'assurer cette nouvelle dépense.

Le contingent incendie est en baisse de 228 000€ en raison d'un mode de calcul plus équitable, qui prend réellement en compte la population des communes.

Charges financières (Chapitre 66)

Le montant emprunté en 2011 est de 4 715 000€ sur le budget principal et de 1 850 000€ sur le budget de la ZAC.

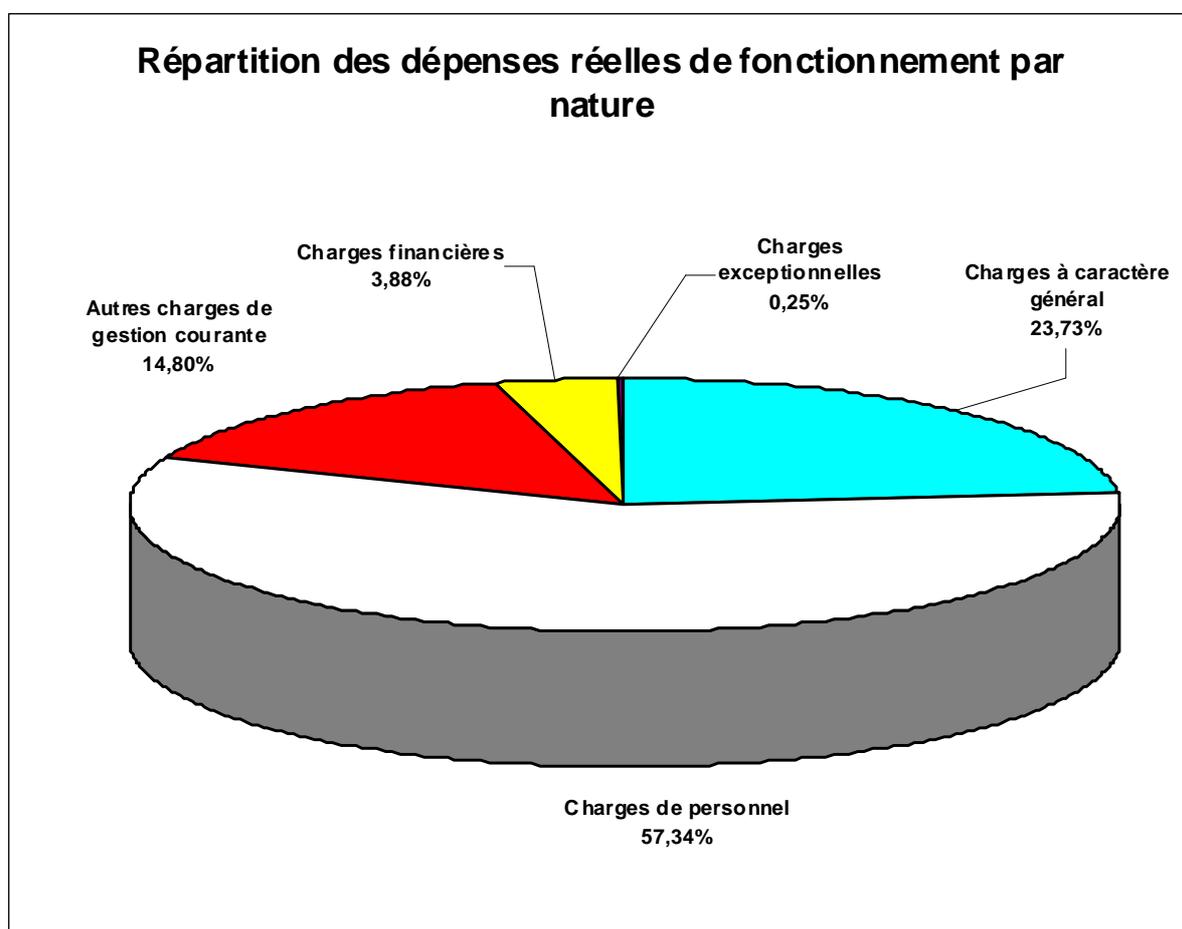
Le montant des intérêts payés par la Ville en 2011 s'élèvera à 1 120 000€ (prévision 2011 à 1 250 000€). Le montant prévisionnel des intérêts à verser en 2012 sera de 1 285 000 €.

Charges exceptionnelles (Chapitre 67).

Les charges exceptionnelles comprennent la somme de 50 000€ pour indemniser les commerçants suite aux travaux d'aménagement de la Ville.

Chapitre 023 et 042.

Le virement à la section d'investissement augmente de 366 000€, soit +27% (autofinancement), en raison de la maîtrise des dépenses de fonctionnement (-0,48% en euros courants).



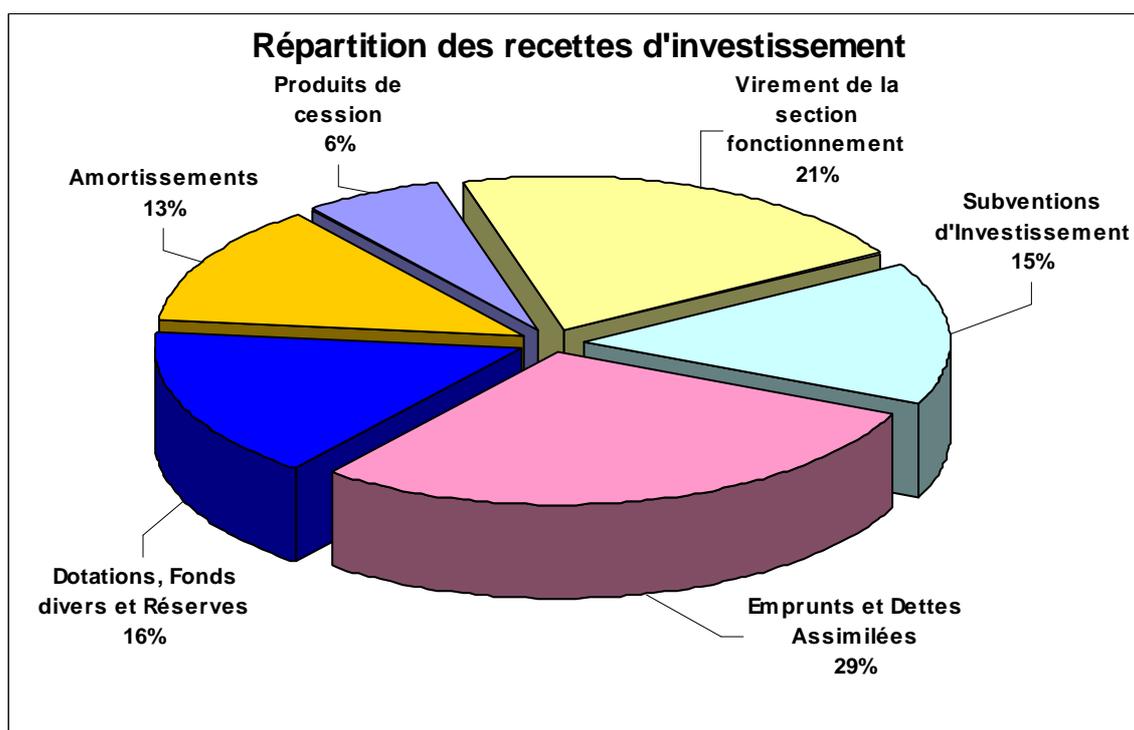
II Budget principal d'investissement

2.1 Recettes d'investissement :

| Recettes d'Investissement (en €) | 2011 | 2012 | Evolution en % |
|--|----------------------|---------------------|----------------|
| Subventions d'Investissement | 1 169 000,00 | 1 209 614,00 | 3,47 |
| Emprunts et Dettes Assimilées | 10 001 000,00 | 2 312 728,00 | -76,88 |
| Total des recettes d'Equipement | 11 170 000,00 | 3 522 342,00 | -68,47 |
| Dotations, Fonds divers et Réserves | 2 083 014,00 | 1 286 000,00 | -38,26 |
| Produits de cession | 393 400,00 | 500 000,00 | 27,10 |
| Total des recettes financières | 2 476 414,00 | 1 786 000,00 | -27,88 |
| Total des recettes réelles | 13 646 414,00 | 5 308 342,00 | -61,10 |
| Amortissements | 915 000,00 | 1 030 000,00 | 12,57 |
| Divers | 152 310,00 | | |
| Virement de la section fonctionnement | 1 322 976,00 | 1 688 888,00 | 27,66 |
| Total des opérations d'ordre d'Investissement | 2 390 286,00 | 2 718 888,00 | 13,75 |
| Total des recettes d'Investissement de l'exercice | 16 036 700,00 | 8 027 230,00 | -49,94 |

Les subventions d'investissement comprennent :

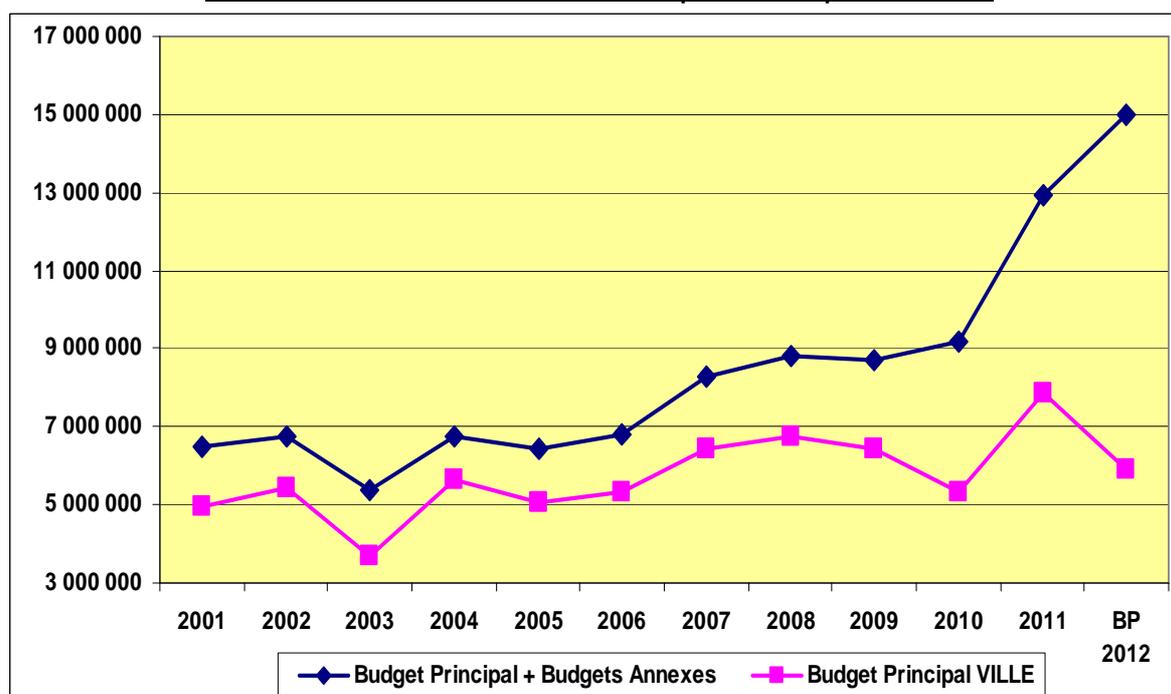
- 735 114€ pour les berges (109 114€ de la Région, 188 000€ du Département, 438 000€ du Marsan Agglomération).
- 80 000€ pour le stade de l'Argenté (50 000€ de la Région et 30 000€ de la Fédération Française de Football).
- 44 500€ pour le musée.
- Le chapitre 13 comprend aussi le produit des amendes de police à hauteur de 350 000€ en 2012 (310 000€ en 2011).



2.2 Dépenses d'investissement budget principal:

| Dépenses d'Investissement (en €) | 2011 | 2012 | Evolution en % |
|---|----------------------|---------------------|----------------|
| Immobilisations incorporelles | 220 200,00 | 148 830,00 | -32,41 |
| Subventions d'Equipement Versées | 495 800,00 | 50 000,00 | -89,92 |
| Immobilisations corporelles | 1 223 623,00 | 619 600,00 | -49,36 |
| Immobilisations en cours | 1 970 000,00 | 1 048 800,00 | -46,76 |
| Opérations : Voirie Urbanisme (103) | 600 000,00 | 550 000,00 | -36,83 |
| Aménagement Berges (104) | 3 200 000,00 | 1 500 000,00 | |
| Travaux de Quartier (105) | 250 000,00 | 250 000,00 | |
| FISAC (106) | 150 000,00 | 90 000,00 | |
| Ravalement de façades (107) | 62 500,00 | 70 000,00 | |
| Enfouissement Réseaux (108) | 600 000,00 | 600 000,00 | |
| Gr. Scolaire St Médard (120) | 300 000,00 | 500 000,00 | |
| Stade Argenté (141) | 600 000,00 | 80 000,00 | |
| Total des Dépenses d'Equipement | 9 672 123,00 | 5 507 230,00 | -43,06 |
| Emprunts et Dettes Assimilées | 1 700 000,00 | 2 135 000,00 | 25,59 |
| Autres Immobilisations Financières | 5 000,00 | 5 000,00 | 0,00 |
| Total de Dépenses Financières | 1 705 000,00 | 2 140 000,00 | 25,51 |
| Total des Dépenses Réelles | 11 377 123,00 | 7 647 230,00 | -32,78 |
| Travaux en Régie | 380 000,00 | 380 000,00 | 0,00 |
| Total de Dépenses d'Investissement | 11 757 123,00 | 8 027 230,00 | -31,72 |

Évolution des dépenses d'Équipement
(Chap 20-21-204-23 + travaux en régie)
réalisées de 2001 à 2011 et prévues pour 2012



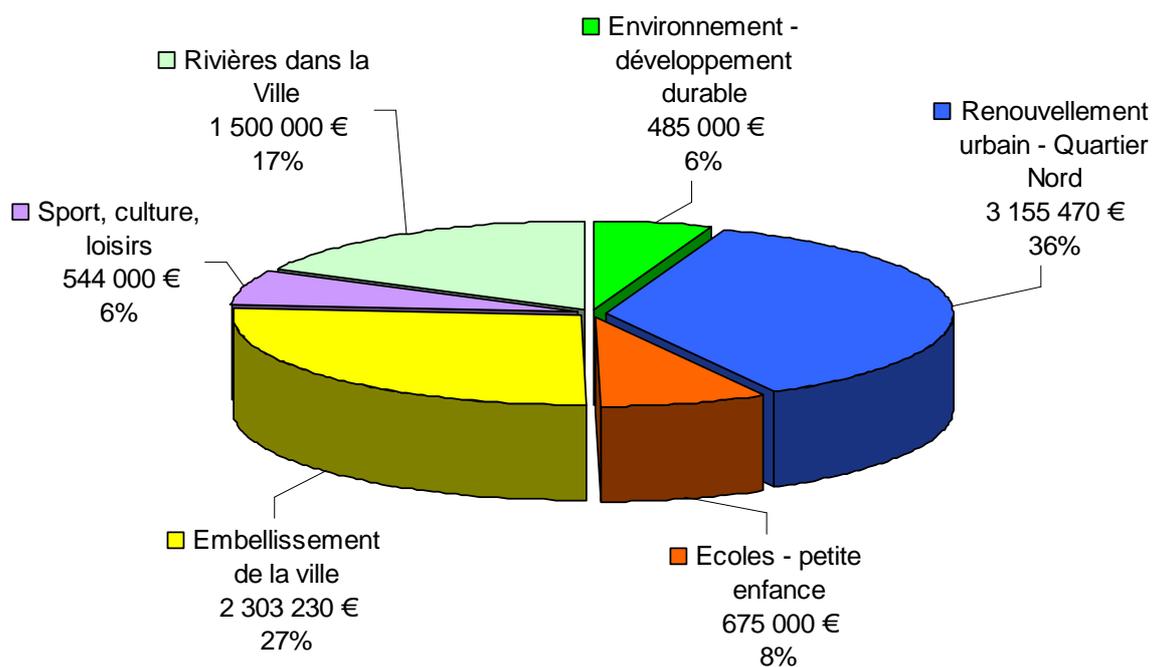
Investissements 2012 :

8 662 700€ qui se décomposent en 5 grands axes sur le Budget Principal,

- 1- Ecoles – Petite enfance
- 2- Embellissement de la ville
- 3- Rivières dans la Ville
- 4- Environnement – Développement durable
- 5- Sport, culture et loisirs

On peut y rajouter le Renouvellement urbain Quartier Nord (sur budget annexe) pour lequel l'engagement financier de la Ville n'a jamais été aussi important.

Investissements 2012



I. Enfance / Ecoles – 675 000 € : offrir les meilleures conditions à nos petits montois.

Depuis 2008, un effort sans précédent a été fourni pour l'aménagement de nos groupes scolaires du 1^{er} degré. Au moins 500 000€ y ont été consacrés chaque année, **soit un montant deux fois supérieur** à la moyenne de la période 2001-2007.

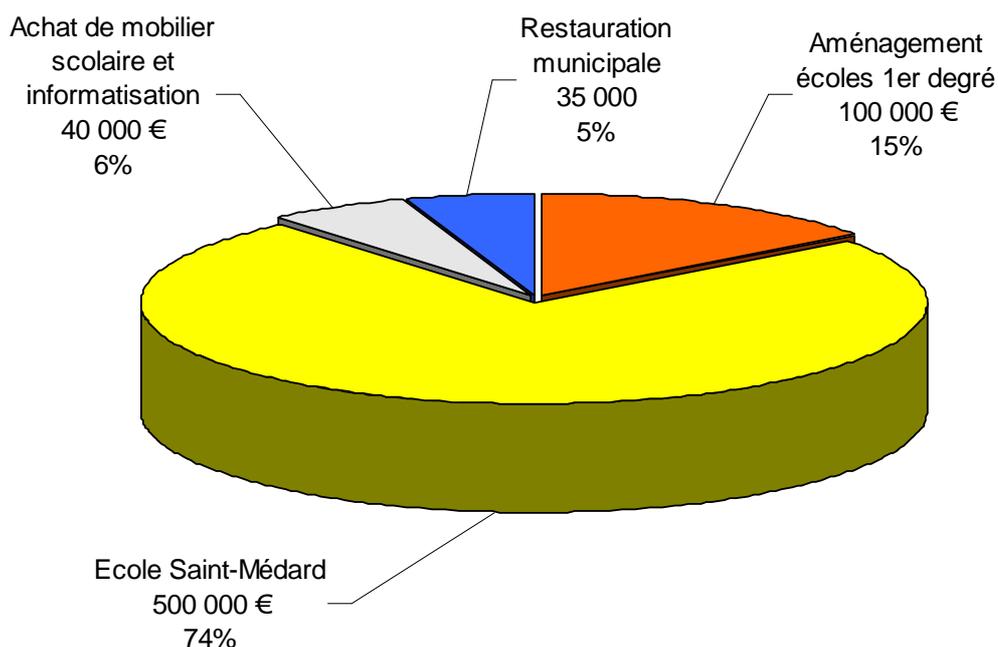
En 2011, les gros travaux ont consisté en la rénovation de deux cours d'école : le Pouy et le Peyrouat, et de la bibliothèque du Beillet.

2012 devrait marquer un tournant avec le **lancement des travaux du groupe scolaire Saint-Médard**, prévus pour un investissement total de 5 000 000€.

Cette opération majeure impliquera de réduire temporairement le montant annuel alloué à des opérations d'investissements sur les autres groupes scolaires. Les travaux déjà réalisés ces dernières années, et donc la qualité des équipements mis à la disposition des enfants et du corps enseignant, permettent cependant d'envisager cette répartition sereinement.

Enfin, il faut rappeler que les travaux de la nouvelle crèche du Peyrouat et de la bibliothèque du Marque-page, qui constituent la 1^{ère} phase du futur pôle éducatif, ayant pris fin en décembre 2011, ouvriront leurs portes début 2012.

Ecoles - petite enfance



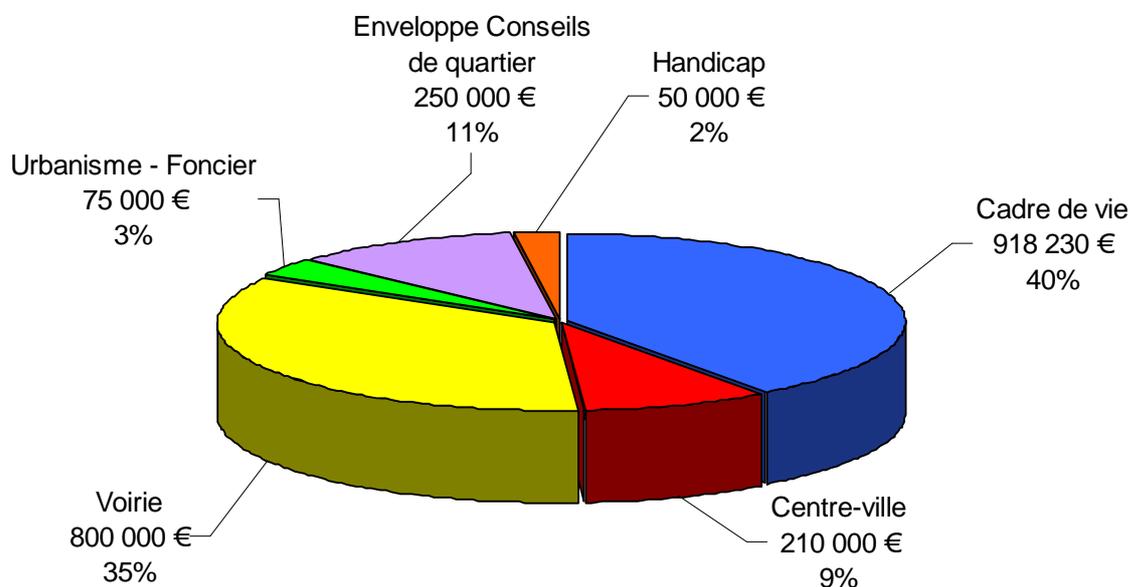
- Aménagement des écoles : 600 000€
 - 100 000€ d'**aménagements dans les écoles** du 1^{er} degré sont prévus pour réaliser des travaux de sécurité, de conformité et d'amélioration des conditions d'enseignement.
 - **Groupe scolaire Saint-Médard** : compte-tenu de la crise et des conséquences lourdes sur les finances des collectivités locales, les travaux ne sauraient être lancés que lorsque la ville aura obtenu des modalités de financements certaines, pérennes et soutenables. Il est aujourd'hui difficile d'avoir une visibilité sur ce point.

- Achat de mobilier scolaire et informatisation : 40 000€
 - 20 000€ seront affectés à l'**entretien des aires de jeux** dans les parcs et places de Mont de Marsan.
 - La poursuite de l'**informatisation de nos écoles** : une enveloppe de 10 000€ est prévue pour 2012.
 - **Espaces Numérique de Travail** : 10 000€ seront enfin affectés à ce dispositif mis en place en partenariat avec l'Inspection d'Académie.

- Restauration municipale : 35 000€
 - 30 000€ d'investissements sont prévus pour le remplacement d'une cellule de refroidissement
 - 5 000€ pour le remplacement et l'entretien d'appareils divers.

II. Embellissement de la ville – 2 317 330€: la qualité de ville au quotidien

Embellissement de la ville



1. Cadre de vie – 918 230€ : Prendre soin de notre patrimoine

Le cadre de vie tel que nous l'entendons ici consiste à travailler à un **meilleur aspect de nos rues** et de leurs alentours, de nos bâtiments et de notre patrimoine municipal.

Comme chaque année, des investissements importants sont nécessaires pour entretenir le **patrimoine municipal**. Cela passe par des travaux de réhabilitation ou d'entretien mais aussi par des achats de matériels nécessaires au travail quotidien des équipes municipales.

Les services municipaux ont également constamment besoin de renouveler et d'adapter leur matériel aux besoins de la population.

- *Acquisition de matériel : 412 430 €*

Comme en 2011, des investissements importants seront réalisés dans le matériel informatique municipal (168 830€). C'est important pour la qualité du service rendu aux administrés mais aussi pour la qualité du travail à l'intérieur et entre les services municipaux.

Comme chaque année, il faut également prévoir des achats de matériel dans les différents services municipaux : 243 600€ pour l'année 2012.

- *Aménagement bâtiments communaux : 275 800 €*

L'entretien et l'aménagement des **bâtiments communaux** seront en 2012 groupés en 3 principaux postes.

80 000€ seront mobilisés pour aménager l'ancien bowling et ainsi y accueillir dans de bonnes conditions de nouvelles associations. Cela correspond à une demande forte d'un secteur associatif montois toujours aussi dynamique.

40 000€ sont inscrits pour l'entretien des logements communaux que nous gérons, et dont l'état général nécessite des interventions régulières, très appréciées par les locataires. Enfin, 155 800€ sont prévus pour différents travaux de mise aux normes, de réfection ou de conformité dans divers bâtiments : cuisines municipales, arènes, château de Nahuques, Hôtel de Ville...

- *Travaux de signalisation : 80 000 €*

Il y aura 80 000€ de travaux de signalisation, répartis entre jalonnement et conformité des feux de signalisation tricolores.

- *Mobilier urbain : 150 000€*

Il s'agit de tous les mobiliers urbains qui ponctuent les projets de voirie menés par le Marsan Agglomération. Pour 2012, il y aura le boulevard d'Haussez, les deux avenues à Barbe d'Or, mais aussi les avenues Vives Labarde et Vincent Auriol et le boulevard du Harbaux. Comme chaque année, cette enveloppe permettra aussi le remplacement de divers mobiliers. Bancs, banquettes, corbeilles, potelets, grilles d'arbres... tout ce mobilier répond à une nouvelle charte mise en place en 2010 pour offrir un visage plus cohérent aux aménagements menés dans la ville.

2. Voirie – 800 000 € : poursuivre la transformation des rues et des usages

Nous poursuivons le **très important travail de réfection de notre voirie** et plus globalement de l'ensemble de nos voies de circulation et de liaison dans la ville. Enfouissement de réseaux, éclairage public rénové, pistes cyclables sécurisées et mobilier urbain repensé accompagnent bien entendu ces mutations.

600 000€ seront ainsi consacrés à l'**enfouissement de réseaux** afin d'anticiper les grands travaux de voirie 2012 et 2013 : avenues Vives Labarde et Vincent Auriol, 2 autres avenues dans le quartier Barbe d'Or, l'entrée Ouest, et le boulevard du Harbaux.

L'effort pour la modernisation de l'**éclairage public sera poursuivi** avec cette année encore 100 000€ prévus. Ces améliorations sont très appréciées des riverains, puisque outre l'aspect visuel plus agréable, les nouveaux éclairages publics apportent également des avancées très importantes en termes de sécurité et d'économie d'énergie.

A titre de modèle, le boulevard d'Alingsàs sera intégralement traité début 2012 sur des crédits de l'année 2011.

Enfin, 100 000€ seront utilisés pour des travaux de **rénovation** (éclairage, entretien...) **des différentes passerelles** (souvent en mauvais état) de la ville.

3. Urbanisme / Foncier – 75 000 € : Penser la ville de demain

50 000€ sont prévus pour des **acquisitions de terrains** et de bâtiments dans le cadre du développement des différents projets menés sur la commune.

La ville est régulièrement assistée par un architecte conseil qui effectuera des vacations pour un montant de 10 000€ en 2012 : cet architecte conseil vise tous les permis de construire, tous les projets d'aménagement d'espaces publics, il est étroitement associé au PLU...

Nous prévoyons enfin 15 000€ d'études diverses (PLU, ateliers de projets urbains...).

Toutes ces réflexions et ces expertises sont indispensables pour aménager la ville de façon intelligente, cohérente et avec une vision d'avenir sur l'ensemble de la répartition des équipements.

4. Centre-ville – 210 000€ :

Le programme de **ravalement de façades en centre-ville** sera poursuivi en 2012 (70 000€ sont prévus). Depuis 2010, 11 façades ont été rénovées. 26 autres projets sont actuellement en phase d'étude, d'instruction ou d'engagement.

La Ville se voit ainsi encouragée dans son rôle de soutien et d'accélérateur de projets, avec des résultats très bénéfiques à la qualité architecturale du cœur de ville.

2012 marquera également le lancement de la partie opérationnelle de l'**OPAH-RU**, avec une enveloppe de 50 000€. L'enjeu de cette campagne de requalification de l'habitat entre pleinement dans l'objectif global de rendre le centre-ville plus attractif et dynamique. Cet objectif passe en effet nécessairement par l'augmentation du taux d'occupation des logements, et donc par leur qualité.

Une enveloppe de 90 000€ est inscrite pour la réalisation d'études et la mise en place de dispositifs dans le domaine du commerce et de l'économie.

5. Enveloppe Conseils de quartier – 250 000 € : Mieux vivre son quartier

En trois années de fonctionnement, les Conseils de Quartiers se sont imposés comme des relais incontournables et indispensables de la démocratie de proximité. Leurs missions et attributions sont nombreuses, importantes et appréciées par les montois.

Comme chaque année, une enveloppe de 250 000€ leur sera affectée pour des **travaux de proximité** dans nos rues et nos espaces publics.

6. Handicap – 50 000€ : une ville accessible pour tous

La ville de Mont de Marsan fait partie de celles dont le retard en matière d'accessibilité est le plus important. Face à cette situation, nous faisons des efforts importants pour adapter nos équipements lors de chaque aménagement que nous réalisons.

Depuis 2008, nous **avons ainsi pu rendre accessibles** la bibliothèque, la billetterie des spectacles culturels, les tribunes et les vestiaires du stade Guy Boniface, la salle Jacques Dorgambide, le local de la section Haltérophilie... Des investissements sont également réalisés annuellement lors de nos travaux d'entretien dans les écoles.

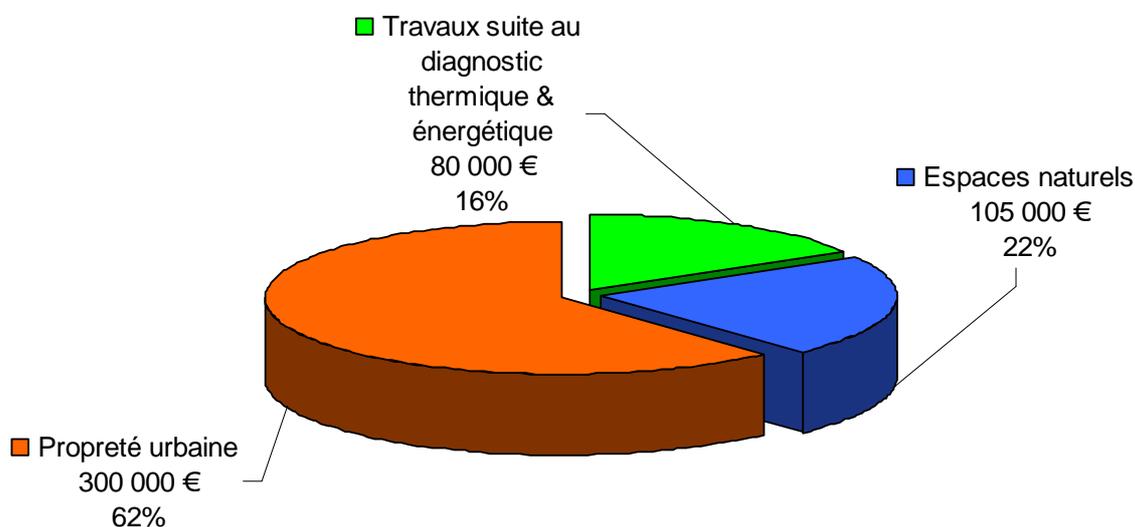
En 2011, nous avons également mis en place une Commission communale d'accessibilité.

Au-delà de cette prise en compte du handicap lors de tous travaux de rénovation, nous avons réalisé un diagnostic complet de nos bâtiments municipaux. Une enveloppe de 50 000€ sera spécifiquement dédiée en 2012 pour des travaux de mise aux normes sur nos bâtiments. Il s'agira donc de travaux spécifiques liés aux handicaps, qui s'ajouteront à ceux réalisés lors de nos travaux de réhabilitation de notre patrimoine.

2012 marquera par ailleurs l'année de la refonte complète de l'offre de transports en commun. L'impact et la réussite espérée du nouveau dispositif seront des éléments essentiels pour les personnes à mobilité réduite, par nature plus sensibles et concernées par les transports en commun.

III. Environnement / Développement durable – 485 000 € : limiter notre impact environnemental

Environnement - Développement durable



Suite au **diagnostic thermique et énergétique** des bâtiments municipaux et de l'éclairage public sur la ville (lancé en 2009), nous inscrivons 80 000€ spécifiquement dédiés à des travaux d'amélioration des performances environnementales de nos équipements. Ces crédits sont distincts des investissements que nous menons par ailleurs lors de toute réhabilitation importante sur nos équipements (pompes à chaleurs, panneaux photovoltaïques, éclairages publics en LED...)

Sur l'ensemble de la ville, les **aménagement sur les espaces verts** représenteront un investissement de 105 000€.

Fin 2011, 8 containers enterrés ont été mis en place dans le centre-ville. Chacun de ces containers permet le tri sélectif des déchets, qui est un enjeu environnemental important. Le dispositif sera étendu en 2012 avec la 2^{ème} phase consistant à **l'implantation de 9 containers enterrés** supplémentaires. Il s'agit d'un véritable progrès pour l'hygiène publique, mais aussi pour les particuliers qui peuvent désormais évacuer leurs déchets quand ils le souhaitent et non plus seulement 1 à 2 fois par semaine.

L'enjeu, avec l'ensemble de ces dispositifs, est de continuer à **améliorer fortement la propreté urbaine**, encourager une augmentation du tri sélectif, et faciliter la collecte des déchets. Ainsi, depuis fin 2011, les cartons des commerçants sont pris en charge différemment et ne jonchent plus les rues du cœur de ville toutes les nuits du mercredi au jeudi. Là aussi, cela constitue un réel progrès hygiénique, esthétique mais aussi en termes de sécurité avec un vecteur de risque d'incendies qui disparaît.

IV. Rivières dans la Ville – 1 500 000€ :

La Ville de Mont de Marsan s'est engagée depuis 2008 dans une ambition forte de renouvellement urbain. **Le projet majeur, au cœur de l'ensemble de ce plan global d'aménagement de la cité, est celui des «Rivières dans la Ville».** Les berges de la Midouze, de la Douze et du Midou, traversant l'agglomération du Marsan d'est en ouest, représentent un potentiel inexploité jusque là.

Une vaste réflexion a été ainsi initiée portant sur la reconnaissance identitaire d'un site aux multiples singularités, véritable support d'une redynamisation urbaine.

Autour de ses rivières aux motifs caractéristiques, du site géographique emblématique entre la confluence et la pisciculture, d'une évolution urbaine de faubourgs régie par les anciennes activités portuaires, Mont de Marsan révèle un potentiel indéniable pour redéployer la ville et l'agglomération de demain.

Le projet Rivières dans la ville couvre deux axes forts :

- la compétitivité et l'attractivité du territoire (via le développement du tourisme urbain et la reconquête des espaces publics)
- l'excellence environnementale (développement de modes de déplacements alternatifs, valorisation et protection des espaces naturels urbains dans le cadre du maintien de la biodiversité).

Notre objectif est de remettre en valeur les berges des rivières, de faire émerger de nouveaux modes de déplacements et de rencontres. Ce sera **une nouvelle manière de vivre sa ville et de vivre dans sa ville.**

Cet ambitieux programme dépasse le seul aménagement des berges. Il permet de répondre à de nombreuses questions relatives au fonctionnement urbain et à l'évolution des modes de vie et des rapports à l'espace (circulation, stationnement, déplacements, loisirs, services etc.) ainsi qu'aux problèmes de gestion urbaine (PLU, politique foncière, redynamisation de l'habitat et du commerce du centre ville).

L'année 2011 a vu la **réalisation de la première tranche du projet** « Rivières dans la ville » à savoir le réaménagement de la place Charles de Gaulle et du pont Gisèle Halimi, ainsi que des rues Molière, Gambetta, Dominique de Gourgues et Wlérick. Le coût de cette tranche a été de 2 216 000€ (travaux HT et maîtrise d'œuvre), financée par la ville de Mont de Marsan, le Marsan Agglomération et l'Etat.

Malgré ses dimensions réduites en regard des autres places de Mont-de-Marsan, **la place De Gaulle est une place emblématique et symbolique** de notre territoire.

L'aménagement réalisé en 2011 a visé véritablement à **conforter ce caractère historique et monumental**, en mettant en valeur la position centrale du théâtre.

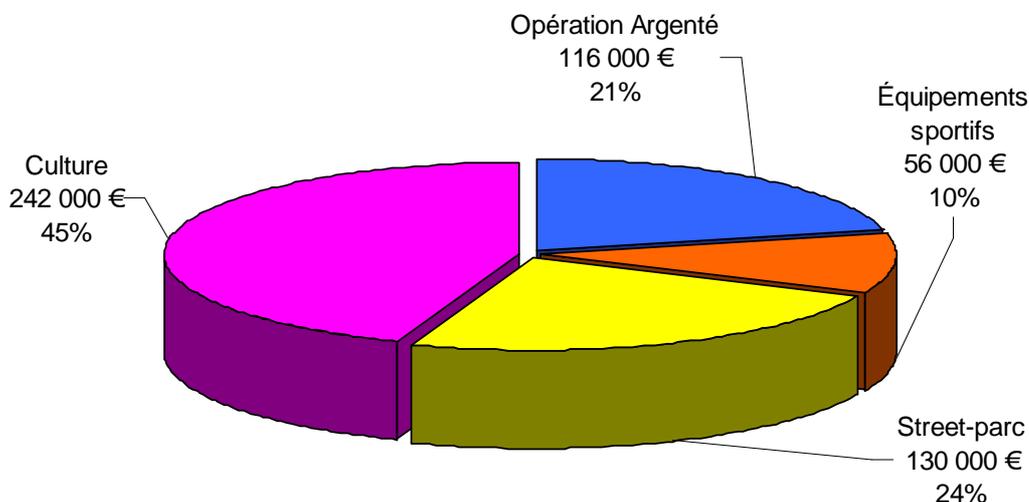
Cette place a en quelques sortes été **rendue à son histoire**, en la libérant de l'omniprésence des voitures, et **en y favorisant au maximum la « vie ensemble »**. Les terrasses, les espaces de repos et de promenade, la pierre et les arbres ont remplacé le bitume et les places de parking.

Les travaux de la **cale de l'abreuvoir** sont d'ores et déjà prévus en 2012 qui verra la mise en service de cette partie des berges située entre le Pont Gisèle Halimi et le Pont des Droits de L'Homme.

Toujours en rive droite de la Midouze, les premiers travaux préparatoires de réseaux seront également exécutés en 2012 pour préparer les grands travaux d'aménagement qui permettront de relier le nouvel aménagement de l'Entrée Ouest de la Ville.

V. Sport, culture, loisirs – 544 000€ : des équipements pour l'expression de nos artistes et de nos sportifs.

Sport, culture, loisirs



1. Culture – 242 000€ : le 3^{ème} Musée d'Aquitaine à l'honneur

40 500€ sont prévus pour des achats et travaux divers dans nos équipements culturels.

En 2012, les **achats et restauration d'œuvres d'arts** (legs Kretz) se feront à un niveau très important puisque 201 500€ sont inscrits au budget. Il faut y voir le signe du dynamisme de notre musée, dont la fréquentation est en constante progression tout comme sa reconnaissance puisqu'il est désormais classé 3^{ème} Musée d'Aquitaine.

2. Opération Argenté – 116 000€ : 2^{ème} étape d'un programme indispensable

Comme chaque année, la ville de Mont de Marsan s'engage dans la **réhabilitation complète d'un équipement sportif**. La volonté de la municipalité est d'investir en direction de toutes les sections, que ce soit par une meilleure utilisation des locaux, des investissements légers ou des aménagements plus lourds.

Après le stade Guy Boniface ou la salle Jacques Dorgambide, qui ont été totalement réhabilités, il a été lancé un plan pluriannuel d'investissements sur le complexe sportif de l'Argenté.

Accueillant notamment la section football du Stade Montois, évoluant cette saison en CFA, ces installations nécessitent de lourdes interventions : terrains, tribunes, vestiaires.

Une enveloppe de 600 000€ a été dégagée en 2011 pour doter le complexe d'un **terrain synthétique**. Il s'agit là d'une priorité puisqu'un tel équipement améliore considérablement les conditions d'entraînement et d'utilisation des terrains.

Pour 2012, malgré un contexte budgétaire très tendu, des travaux seront réalisés dans les tribunes et les vestiaires avec une enveloppe prévisionnelle de 116 000€.

3. Street-parc – 130 000€ : Mont de Marsan, ville de la glisse

Ce projet a été pensé et mis en œuvre avec l'association La Planchette à roulette montoise, l'ASPTT roller et le Stade Montois BMX.

Le choix du site de Nahuques offre un cadre agréable, connu et fréquenté sur l'agglomération montoise, ainsi qu'une très bonne visibilité pour le public du fait de la topographie du lieu. Une attention toute particulière sera portée à l'intégration de l'équipement dans le paysage du parc et à son entretien régulier.

Le projet comprend deux grandes parties, avec tout d'abord une aire de skate en béton, de 1 000 m², adaptée aux skateboards, aux rollers, ainsi qu'aux BMX. Cet équipement est prévu pour permettre aux pratiquants de tous niveaux de pouvoir s'exprimer.

La deuxième partie des travaux concerne la construction d'une piste de BMX (pour tous niveaux) en terre, qui permettra l'organisation de compétitions départementales et régionales.

Ce projet était attendu pour 2011. Mais compte tenu de la technicité du chantier et de la disponibilité des entreprises, **il a dû être décalé à 2012**. Il aura donc fallu patienter une année de plus, mais cet équipement est bien entendu inscrit au budget 2012 ! Travaux prévus au printemps.

4. Equipement sportifs – 56 000 € : poursuivre la modernisation de nos équipements

Comme chaque année, des investissements sont nécessaires pour entretenir et moderniser nos nombreuses installations sportives. 56 000€ sont prévus en 2012, notamment pour la **salle du Beillet**.

Mont de Marsan - Budget 2012 - Investissements

| Axe | Thèmes | Total | Description des Opérations | 2012 |
|--|--------------------------------|-------------------------|--------------------------------|----------------|
| Écoles - petite enfance | <i>Enfance - Écoles</i> | 675 000 € | Aménagement écoles | 100 000 |
| | | | Groupe scolaire St. Médard | 500 000 |
| | | | Mobilier et informatisation | 40 000 |
| | | | Restauration municipale | 35 000 |
| | | | Total | 675 000 |
| Embellissement de la ville | <i>Cadre de vie</i> | 918 230 € | Acquisition matériel | 412 430 |
| | | | Aménagement bâtiments | 275 800 |
| | | | Travaux de signalisation | 80 000 |
| | | | Mobiliers urbains | 150 000 |
| | <i>Centre-ville</i> | 210 000 € | Ravalement de façade | 70 000 |
| | | | Etudes économiques | 90 000 |
| | | | OPAH-RU | 50 000 |
| | <i>Voirie</i> | 800 000 € | Enfouissement réseaux | 600 000 |
| | | | Modernisation éclairage public | 100 000 |
| | | | Aménagement de voirie | 100 000 |
| | <i>Urbanisme - Foncier</i> | 75 000 € | Etude PLU + divers | 15 000 |
| | | | Acquisitions foncières | 50 000 |
| | <i>Démocratie locale</i> | 250 000 € | Architecte conseil (vacation) | 10 000 |
| Investissements Quartiers | | | 250 000 | |
| <i>Handicap</i> | 50 000 € | Travaux d'accessibilité | 50 000 | |
| Total | | 2 317 330 | | |
| Rivières dans la Ville | <i>Berges</i> | 1 500 000 € | Aménagement des berges | 1 500 000 |
| Total | | | 1 500 000 | |
| Environnement - Développement durable | <i>Performance énergétique</i> | 80 000 € | Travaux suite au diagnostic | 80 000 |
| | <i>Espaces naturels</i> | 105 000 € | Aménagement espaces verts | 105 000 |
| | <i>Propreté urbaine</i> | 300 000 € | Containers | 300 000 |
| Total | | | 485 000 | |
| Sport - culture | <i>Opération Argenté</i> | 116 000 € | Tranche 2 de réhabilitation | 116 000 |
| | <i>Équipements sportifs</i> | 56 000 € | Divers | 56 000 |
| | <i>Street-park</i> | 130 000 € | Skate park + piste BMX | 130 000 |
| | <i>Culture</i> | 242 000 € | Achats de matériels | 27 500 |
| | | | Musée | 201 500 |
| | | | Ecole de musique | 5 000 |
| | | | Travaux Espace F.Mitterrand | 8 000 |
| Total | | 544 000 | | |
| Total Général | | | 5 507 230 | |

| | | | | |
|-------------------------------------|--|--|-----------------------------------|------------------|
| PRU | | | Ilot Rozanoff | 727 000 |
| | | | Travaux PRU ZAC Peyrouat | 2 245 470 |
| | | | Camp du Rond | 183 000 |
| | | | Total PRU | 3 155 470 |
| Budget annexe Parc de Stationnement | | | Aménagement de parkings en enclos | 291 000 |
| Total BP | | | | 8 662 700 |